MAIRIE de LUNEL Direction Petite Enfance Éducation

FICHE DE POSTE AUXILIAIRE PUÉRICULTURE

Intitulé du poste : Auxiliaire de puériculture
Lieu d'affectation : Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants communaux
Service de rattachement : Service Petite Enfance Éducation
Responsable hiérarchique : responsable de la structure
Statut – Grade : Auxiliaire de puériculture
Temps de travail : 36 h
Mode de récupération (ARTT) : Oui
Congés obligatoires sur les périodes de fermeture de la structure.
Répartition hebdomadaire : Du lundi au vendredi
Horaires de travail : 7H30 à 15h30 coupure de 11h42 à 12h30, ou 7h18 à 14h30, ou 9h à 17h12 coupure de 12h30 à 13h30, ou 10h18 à 18h30 coupure de 13h30 à 14h30.

Définition du poste :
Sous la responsabilité du supérieur hiérarchique, répondre aux besoins quotidiens des enfants accueillis, participer à l'organisation des activités d'éveil dans le cadre du projet d'établissement, prendre en charge l'entretien des locaux et du matériel de la structure.

Conditions d'exercice :
Travail en équipe au sein d'une structure d'accueil,
Horaires réguliers, selon un planning tournant, mais pouvant être décalés pour les besoins du service (absences, réunions de travail, organisation de fêtes, sorties exceptionnelles),
Disponibilité.

Autonomie et responsabilité :
Placé sous l'autorité hiérarchique du référent technique,
Assurer la gestion quotidienne et le relationnel avec les autres services en l'absence de la référente technique,
Au sein d'une équipe, autonomie relative (structure collective) dans l'organisation des activités quotidiennes, activités, suivies et évaluées par la référente technique, E.J.E,
Encadrement d'enfants,

Missions :
Concernant le relationnel
Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents,
Relations permanentes avec les différents membres de l'équipe,
Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (psychomotricien, référent santé, etc.).
Concernant les activités
Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux,
Accueil des familles dans le respect de leurs choix éducatifs et de leurs différences,
Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants,
Surveillance de l'état de santé et du développement des enfants,
Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie,
Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants,
Repas : réchauffage, mise en place, service et aide aux repas,
Surveillance des siestes,
Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène,

Transmission d'informations,
Participation à l'élaboration du projet d'établissement et à son évolution,
Accueil d'enfants à besoins spécifiques,
Accompagnement des stagiaires,
Participation à l'entretien de la structure,
Encaissement des participations familiales en l'absence du référent technique.

Compétences requises :

Savoir faire :

Avoir une bonne connaissance des besoins et du développement du jeune enfant,
Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.,),
Connaître les techniques spécifiques d'entretien des structures Petite Enfance, savoir les appliquer et gérer les stocks des produits d'entretien,
Effectuer les soins quotidiens de l'enfant selon les principes d'hygiène corporelle,
Être capable de dépister un état de santé déficient,
Adopter des attitudes éducatives permettant à l'enfant d'acquérir des gestes et des comportements autonomes,
Mettre en place des jeux, ateliers d'éveil et d'expressions adaptées aux jeunes enfants.
Savoir accompagner l'enfant dans le sommeil,
Connaître les règles d'hygiène alimentaire et les techniques de base, être formé à la méthode HACCP,
Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
Savoir faire les transmissions écrites et orales aux personnes concernées,
Observer et interroger les pratiques professionnelles pour aider à la réflexion sur le projet d'établissement,
Savoir transmettre son expérience aux stagiaires.

Savoir être :

Respecter le secret professionnel
Être disponible, être à l'écoute, identifier les besoins physiques, moteurs et affectifs de l'enfant de 0 à 4 ans,
Être capable de respecter autrui, faire preuve d'empathie
Savoir s'adapter aux différentes situations de travail, au rythme d'activités et aux changements d'horaires ou de poste en fonction des absences et des besoins de service,
Sens du service public,
Savoir travailler en équipe.

Encadrement direct et/ou Expertise

Fonctions d'encadrement:	Fonctions d'expertise:
□ Oui	x Oui
x Non	□ Non
Nombre d'agents encadrés:	Niveau d'expertise:
□ supérieur ou égal à 6	□ Très forte
□ De 2 à 5 agents	□ Forte
□ 1 seul agent	x Expertise

Ce document est évolutif en fonction des besoins du service et des initiatives de l'agent, qui peut demander à apporter des modifications à la présente fiche de poste dans la mesure ou l'intérêt général est préservé. Toute demande de modification devra au préalable avoir été validée par la Direction des Ressources Humaines et par la Direction Générale.